

Troisième séance, jeudi 22 mars 2012

Présidence de M^{me} Gabrielle Bourguet, présidente

SOMMAIRE: Communications. – Assermentation. – Demande de levée d’immunité. – Projet de décret N° 5 relatif aux naturalisations; entrée en matière; lecture des articles et vote final. – Projet de loi N° 291 modifiant la loi sur les routes; entrée en matière; 1^{re} et 2^e lectures; vote final. – Motion M1135.11 Schorderet Edgar (modification de la loi sur l’aménagement du territoire et les constructions); prise en considération. – Postulat P2088.11 Lehner-Gigon Nicole/Rime Nicolas (places de parc pour les utilisateurs de covoiturage); prise en considération. – Postulat P2090.11 Piller Carrard Valérie/Corminbœuf Dominique (transports publics régionaux); prise en considération. – Postulat P2098.11 Glauser Fritz/Hunziker Yvan (contournement de Romont, Chavannes-Parqueterie-la Halle); prise en considération. – Clôture de la session.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 107 députés; absents: 3.

Sont absents avec justifications: MM. Bruno Boschung, Vincent Brodard et Michel Zadory.

MM. et M^{mes} Isabelle Chassot, Anne-Claude Demierre, Georges Godel, Erwin Jutzet et Beat Vonlanthen, conseillères et conseillers d’Etat, sont excusés.

—

Communications

La Présidente. Une fois n’est pas coutume, je vais adresser les remerciements que j’avais envie de faire ce matin lors des communications, parce que je souhaiterais que nous soyons tous là à ce moment-là, et comme on sait que parfois, en fin de séance, des gens doivent partir, je vais le faire maintenant.

Comme je vous le disais mardi, M. Benoît Morier-Genoud va quitter sa fonction de secrétaire parlementaire au Secrétariat général du Grand Conseil à la fin de cette semaine. Il a débuté sa fonction le 12 octobre 2009. Au nom du Grand Conseil, j’aimerais le remercier pour le travail qu’il a accompli durant ces deux ans et demi et je voudrais lui souhaiter bonne route dans sa nouvelle vie professionnelle. (*Applaudissements*).

J’aimerais également, même si elle est encore avec nous pour cette séance, mais comme je l’ai dit – je voulais vraiment que nous soyons tous là pour le faire –, j’aimerais encore prendre congé de M^{me} Ursula Schneider-Schüttel, entrée au Parlement le 2 février 2010 en remplacement de M. René Fürst. Elle a notamment été membre de la commission des routes et cours

d’eau. Je la remercie vivement, au nom du Grand Conseil, pour son engagement et je lui souhaite plein succès dans l’exercice de son nouveau mandat de conseillère nationale. (*Applaudissements*).

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

—

Assermentation

Assermentation de M^{mes} Catherine Overney et Roxane Casazza-Vaucher et de MM. Stéphane Gmünder, Thierry Vial et Eric Sandro Delley, élus par le Grand Conseil à différentes fonctions judiciaires lors de la session de mars.

> Il est procédé à la cérémonie d’assermentation selon la formule habituelle.

La Présidente. Mesdames, Messieurs, vous venez d’être assermentés pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et je vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l’exercice de la fonction qui est désormais la vôtre. (*Applaudissements*).

—